

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PLANIOLES**

Séance du 11 novembre 2017

**Nombre de
conseillers**

- en exercice	11
- votants	8
- absents	3
- exclus	0

L'an deux mille dix-sept, le 11 novembre à 10 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Raymond AURIERES, Maire.

Étaient présents : AURIERES Raymond, BREHAULT Thomas, CARSAC Lucette, CARSAC Robert, CHASSAING Jean-Paul, HEISER Bénédicte LACOUT Guy, VARIER Sylvain, *formant la majorité des membres en exercice.* **Étaient absents/excusés :** FERRAND Michel, ROUANET Pascal, SEBAA Stéphane.

Madame Bénédicte HEISER a été désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n°
CM11112017-02

OBJET

Choix des rythmes
scolaires à compter
de l'année scolaire
2018-2019

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que conformément à la volonté du gouvernement en place, il est laissé aux municipalités le choix de remettre en place la semaine de 4 jours ou bien de rester à 4,5 jours.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré vote à la question « remettre en place la semaine de 4 jours ou bien rester à la semaine de 4,5 jours ? » :

Pour une semaine de 4 jours : 5 voix

Pour une semaine de 4,5 jours : 1 voix

Abstentions : 2

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents se prononce pour la semaine de 4 jours à la rentrée 2018-2019.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 15/11/2017.

*Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 15/11/2017
et publication ou
notification
du 15/11/2017*

Le Maire,
Raymond AURIERES.